Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Gestion-des-matieres-et-dechets-radioactifs-le

6 avril 2018

Gestion des matières et déchets radioactifs : le plan national sera soumis à débat public

Fanny Rousset

LaCommission nationale du débat public (CNDP) organisera un débat public au second semestre 2018 pour la préparation de la cinquième édition du plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR) 2019-2021, indique-t-elle dans un communiqué.

La CNDP considère en effet que "*les citoyens doivent pouvoir contribuer à l'élaboration des priorités d'action des pouvoirs publics dans le domaine de la gestion des matières et des déchets radioactifs*". Le PNGMDR 2016-2018 <https://www.actu-environnement.com/ae/news/dechets-radioactifs-plan-gestion-publication-28548.php4> avait, quant à lui, été soumis à simple consultation publique <https://www.actu-environnement.com/ae/news/consultation-projet-plan-national-gestion-matieres-dechets-radioactifs-27644.php4> par le ministère de l'Environnement.

L'article L. 542-1-2 du code de l'environnement prévoit l'adoption tous les trois ans d'un

plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR). Elaboré par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et le gouvernement, il dresse le bilan des modes de gestion existants des matières et des déchets radioactifs, recense les besoins prévisibles d'installations d'entreposage ou de stockage, et précise les capacités nécessaires pour ces installations et les durées d'entreposage. "*La démarche engagée tous les trois ans fait une large place au pluralisme et à la transparence* <*https://www.actu-environnement.com/ae/news/centre-stockage-dechets-radioactifs-bure-cigeo-30800.php4*> ", assure le ministère. Les plans font l'objet d'une évaluation environnementale. Ils sont transmis au Parlement et sont rendus publics. Les prescriptions des plans sont enfin établies par voie réglementaire.

Fanny Rousset, journaliste
Rédactrice